

## Ternay – Prieuré Saint-Pierre

### Contreparties, avantages offerts aux donateurs en supplément de la réduction d'impôt

#### Pour les particuliers :

**Jusqu'à 50 €** : inscription sur le livre d'or de la souscription + envoi du journal du chantier pendant un an ;

**De 51 à 100 €** : contreparties précédentes + inscription sur la plaque des mécènes (sauf avis contraire), invitation aux conférences, réunions d'information et visites commentées du chantier pendant un an ;

**A partir de 101 €** : contreparties précédentes + invitation à un événement inaugural et aux présentations des premières expositions municipales.

#### Pour les entreprises :

**De 50 à 1000 €** : Inscription du donateur sur le livre d'or de la souscription + envoi du journal du chantier pendant un an + invitation aux conférences et réunions d'information du projet ;

**De 1 001 à 2000 €** : contreparties précédentes + inscription du nom de l'entreprise / du logo sur les supports de communication. Soutien communiqué dans le magazine municipal à destination des habitants et sur la page du site internet de la ville consacrée au projet. Inscription du mécène avec son logo sur une plaque commémorative apposée sur un bâtiment pendant 10 ans. Remise de photographies libres de droit d'exploitation avant, pendant et après travaux, illustrant le projet à des fins de communication.

**De 2001 à 10 000 €** : contreparties précédentes + visites de chantier avec un responsable des travaux. Remise d'un dossier de presse. Organisation d'une visite privée pour les salariés ou les clients de l'entreprise du projet pour 10 à 30 personnes, dans l'année qui suit l'inauguration pour une découverte des lieux. Invitation à un événement inaugural et aux expositions municipales dans l'année qui suit l'inauguration. Utilisation de salles d'exposition pour une conférence, une formation ou un séminaire, dans l'année qui suit l'inauguration.

**A partir de 10 001 €** : En plus : visites guidées privées du patrimoine ancien et du centre historique de Ternay dont le château de La Porte et ses restaurations, la salle des Evangélistes et l'église (Monument historique) pour 10 à 30 personnes pour une découverte des lieux, à l'attention des salariés ou des clients de l'entreprise. Mise à disposition du grand salon Courtieu de La Porte au château de La Porte, de la chambre du Roy et de la chambre dite à la Reine en fonction du futur règlement intérieur, pour l'organisation d'un événement d'entreprise. Possibilité de privatisation du Jardin des Moines (lorsque les travaux seront achevés).

Les Contreparties constituent un avantage offert aux donateurs outre la déduction fiscale.

LES CONTREPARTIES NE DOIVENT PAS EXCEDER 25% DU MONTANT DU DON ET 69€ POUR LES PARTICULIERS.